

Délibérations du 15 avril 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 15 avril 2022, 9h00, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 23

Étaient présent.es :

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Emilie VAYRE, Isabelle BOEHM

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Thomas COUDURIER, Quentin LAURISSE, Clémence FROGER, Sam TROUILLOUD

Représenté.es : Samuel BAUDRY, Eve ROTHBERG, Marie BAREILLE, Ninon CHARLES

Invité.es : Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Reza HADJIKHANI, Julia BONACCORSI

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Stéphane CHARIGNON

INFORMATIONS ET ECHANGES

Le point 04 - Motion a été déplacé en partie avis de la CFVU du 15 avril 2022.

01 – Actualités de l'établissement

Présentation au CNESER du dossier d'accréditation 2022-2026 :

Le dossier d'accréditation de l'Université Lumière Lyon 2 a été présenté au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) le 14 avril 2022. L'un des principaux critères d'évaluation était la soutenabilité de l'offre de formation, notamment au regard des moyens humains. Il y a eu un total de 17 votes pour, 5 contre et 2 abstentions.

Les élu.es ayant voté. contre, ont motivé leur vote en précisant que celui-ci est un signal d'alerte envoyé au ministère quant aux moyens accordés aux universités pour soutenir leur offre de formation.

Reconnaissance comme discipline rare du parcours Musique Appliquée aux Arts Visuels (MAAV) :

Cadre : Les disciplines rares comportent de faibles effectifs d'enseignant.es-chercheurs.euses, chercheurs.euses, ingénieur.es de recherche et/ou d'étudiant.es. Elles concernent tous les champs disciplinaires : langues, sciences humaines et sociales (étude des mondes anciens comme la papyrologie) ou encore sciences dites "dures" comme la cristallographie ou de nouveaux champs des sciences de la vie. Trois catégories de disciplines rares sont à distinguer :

- Des disciplines rares parce qu'en émergence ou en mutation, recomposition
- Des disciplines rares par essence
- Des disciplines rares parce qu'en diminution d'effectifs

Le 24 mars 2022 le parcours MAAAV a été reconnu comme discipline rare par la DGESIP. C'est la 4^e en France. Une rencontre à ce sujet est prévue avec le ministère à l'automne 2022. Cette reconnaissance pourrait apporter des moyens supplémentaires, sous une forme qui n'est pas encore déterminée.

En Allemagne, les travaux sur les disciplines rares ont débuté dans les années 70, il y en a 152 actuellement.

Demande de prolongation de l'année universitaire par Solidaires :

Dans le cadre d'un contexte sanitaire incertain, une demande par anticipation du syndicat étudiant.e Solidaires a été faite concernant la prolongation de l'année universitaire permettant de faire des stages jusqu'à la fin de l'année civile. Cela avait été le cas ces 2 dernières années pour les LP et les M2.

A ce jour, aucune demande des composantes n'a été faite en ce sens. Les élu.es précisent que ce dispositif est lourd à mettre en place pour les équipes pédagogiques et administratives car il demande l'organisation de nouveaux jurys. Il sera d'autant plus lourd dans le cadre de la mise en place de la nouvelle accréditation.

Labellisation « Science avec et pour la société » (Saps) :

L'objectif de ce label est de soutenir des projets innovants, favorisant le développement de nouvelles interfaces de dialogue entre sciences, recherche et société et la structuration affirmée d'un réseau territorial grâce à des partenariats avec les acteurs de la médiation et de la communication scientifiques comme avec les institutions et collectivités territoriales.

À la suite des délibérations du jury réuni le 28 mars dernier, l'Université Lumière Lyon 2 figure parmi les douze nouveaux lauréats labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) lors de la 2^e vague d'appel à projets.

Cette labellisation « Science avec et pour la société », pour une période de 3 ans, est une reconnaissance de la politique de notre établissement dans le dialogue entre sciences et société et un soutien au [projet « Lyon Saint-Étienne Recherche et Expérimentation sur les Sciences avec et pour la Société » - LYSIERES²](#). Le jury a ainsi attribué à ce projet une première dotation de 304 000€ pour l'année 2022.

02 – MOdules Transverses, Innovants de Formation (MOTIFs)

Présentation par Julia BONACCORSI - Vice-présidente Sciences et société :

Ouverture pour la rentrée 2022 de ce nouveau dispositif adressé aux étudiant.es inscrit.es dans des parcours de Master ayant indiqué l'EP MOTIFs dans leur maquette.

Principes :

Il s'agit de modules de formation pluridisciplinaires proposant un décloisonnement entre les filières et associant les 8

pôles de spécialités de l'établissement. Les MOTIFS permettent aux étudiant.es d'enrichir leur formation par un focus sur un enjeu sociétal abordé à partir de différents regards disciplinaires. Ainsi, chaque MOTIF réunit nécessairement des étudiant.es de différents Masters. L'objectif est de proposer une spécialisation professionnelle et une ouverture aux étudiant.es.

Liste des MOTIFS :

- La médiation : dispositifs et postures
- Approches de la recherche-crédation
- Analyse automatisée de documents : présentation et analyse critique des outils proposés en SHS
- Approches Transdisciplinaires autour des Blockchains : entre Théorie et Pratique
- Questionnements de la recherche urbaine
- Les transitions alimentaires
- Les enjeux de la qualité alimentaire
- Le témoignage et la trace
- Mémoire, patrimoine, sociétés : médiation et transmission
- Genre : séminaire pluridisciplinaire d'initiation aux études sur le genre
- Genre, humanités et sciences sociales
- Appréhender la vulnérabilité dans les pratiques langagières : une perspective tout au long de la vie
- Challenge pluridisciplinaire autour des vulnérabilités
- Les économies et les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dans les processus de transitions : regards pluridisciplinaires
- Design des politiques publiques - En lien avec la Public Factory
- Approches pluridisciplinaires du travail
- Défis des professionnels. Iles de demain : handicap et accessibilité.

Formats pédagogiques, calendrier et informations :

- Chaque MOTIF compte 30h de cours, dont 5h en autonomie
- Les MOTIFS seront organisés en soirée, les mardi OU jeudi : créneaux 18h30-20h40 (avant le 27 janvier) ou en session intensive la dernière semaine de janvier (en 2023 : du 23 au 27 janvier)
- Des supports d'information sont en cours de préparation afin de communiquer auprès des étudiant.es actuellement en M1 avant la fin de la période de cours et leur présenter la procédure d'inscription
- Une note explicative sur les modalités d'inscription des étudiant.es est également prévue
- Un document de cadrage est en cours de préparation
- Ce nouveau programme donnera lieu à la validation de 3 ECTS : les modalités d'évaluation seront définies par les responsables de Master et l'équipe pédagogique, pour permettre un équilibre global avec les MCC du Parcours et de l'UE concernée.

03 – Projet INCLUDE

Présentation par Erica DUMONT - Vice-présidente Usages du numérique :

«INCLUDE» : l'inclusion sous toutes ses formes :

Le projet INCLUDE « Inclusion des apprenants dans le supérieur : cultiver les diversités en transcendant les barrières spatiales, temporelles et cognitives grâce à la transformation numérique » est coordonné par Lyon 1 UCBL et fédère un ensemble d'actions portées en collaboration avec les partenaires du projet dont fait partie l'Université Lumière Lyon 2.

Sur un plan opérationnel, le projet INCLUDE se décline en quatre axes stratégiques et en 15 actions concourant à la création d'un écosystème numérique pour l'apprentissage inclusif.

Focus sur l'action 12, pilotée par l'Université Lumière Lyon 2 « Soutenir la réussite des étudiant.es en dispense d'assiduité » :

- **Administratif** : la dématérialisation des demandes et de la gestion des DA (demande en ligne, gestion via un tableau de bord numérique),.Celle-ci existe déjà en expérimentation au Centre de Langues depuis janvier 2021 et à l'UFR de Langues depuis septembre 2021.

Les étudiant.es trouvent ce système pratique et facile et les gestionnaires le trouvent moins chronophage.

Un développement supplémentaire est nécessaire pour créer un outil pour toutes les composantes.

- **Pédagogie** : création de ressources numériques, avec une attention particulière pour les étudiant.es ayant des troubles d'apprentissage. Ces ressources seront créées pour les étudiant.es en DA mais seront également partagées avec tous.les étudiant.es.

Dans un premier temps, la création de ressources numériques sera faite pour les langues transversales au Centre de Langues, pour pouvoir proposer la DA au niveau débutant (A1), toucher un plus grand nombre d'étudiant.es et les projets de recherche des doctorant.es.

Dans un deuxième temps, d'autres composantes auront la possibilité de créer des ressources numériques pour leurs cours.

Expérimentation avec des robots de téléprésence, en lien avec le SPS et la Mission Handicap. Les premiers retours sont peu convaincants, les ressources seront redéployées pour financer un autre projet.

- **Recherche** : un contrat doctoral financera un projet de recherche sur le volet pédagogique

Sujet de la thèse : élaboration et évaluation d'outils numériques d'aide à l'apprentissage d'une langue 2 adaptés aux apprenants avec/sans troubles cognitifs sous la direction de Nathalie Bedoin (MCF en sciences cognitives à Lyon 2). Le laboratoire d'accueil de la thèse est le Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (UMR 5292 CNRS –1028 INSERM - Université Lyon 1), elle sera financée sur 3 ans.

Focus sur les actions 4, 13 et 14, l'Université Lumière Lyon 2 est en lien avec ces projets :

- Action 4 (portée par Lyon 1) qui a pour objectif de sensibiliser et former les équipes pédagogiques aux problématiques en lien avec l'inclusion et à la mise en œuvre de pédagogies inclusives.

- Action 13 (portée par Lyon 3) qui vise à proposer un environnement d'apprentissage prenant en compte toutes les situations particulières.

- Action14 (portée par Lyon 1) qui souhaite promouvoir et partager au niveau national TOMUSS, un outil de suivi pédagogique unique créé à l'UCBL. L'outil de dématérialisation des demandes de DA pourrait à terme être intégré à TOMUSS.

Financement : ce projet a été accepté en octobre 2021, une demande de 11,6m € a été faite, 7m € ont été alloués C'est un projet sur 3 ans : du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024. Ouverture à L'Université Lumière Lyon 2 d'un poste d'IGE sur 3 ans, profil développeur, le recrutement est en cours mais est difficile dans ce secteur.

ADOPTIONS

DEMANDE DE DEROGATION POUR DU CONTROLE CONTINU INTEGRAL – ICOM

05 – Demande de dérogation pour du Contrôle Continu intégral – ICOM

Présentation par Marie DESPRES-LONNET - Directrice de l'ICOM :

L'ICOM souhaite mener un projet test de Contrôle Continu Intégral (CCI).

Contexte :

- Concurrence des DUT, BTS et écoles privées
- Les étudiant.es ont des difficultés à situer leur niveau et à cerner les attendus
- Le système d'évaluations / corrections est lourd
- Il y a une diminution de la dotation pour mettre en œuvre la Licence
- Il existe des statistiques encourageantes dans les universités qui ont testé le dispositif (Université de Strasbourg, Université d'Avignon, Université de Caen Normandie) avec une augmentation du niveau et du taux de réussite.

Projet de passage progressif au CCI :

Le document 05.01 présente un calendrier pour mettre progressivement en place le CCI, avec une montée en puissance sur les années universitaires 2022-23 et 2023-24, une mise en place totale du CCI en 2024-25 et une évaluation du dispositif afin de décider le modèle retenu entre CCI et CC/CT pour l'année 2025-26.

Interrogations d'él.u.es sur les conséquences du CCI sur les étudiant.es et équipes pédagogiques :

Il est précisé que ce projet a pour objectif premier de servir au mieux l'intérêt des étudiant.es en leur proposant un meilleur accompagnement dès le début de l'année. C'est un projet test qui a aussi pour but de construire les solutions aux différentes problématiques qui se poseront aux équipes pédagogiques.

L'ICOM s'engage à tenir les modalités du calendrier défini ci-avant :

- Retour réguliers sur la mise en place du CCI
- Test d'une montée en puissance progressive
- Evaluation à mi-parcours
- Décision ou non du passage au CCI

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **23**
Vote 01 – Adoption

Pour	Contre	Abst	NPPV
17	2	4	0

REPARTITION DE LA DOTATION EN LICENCES ET MASTERS

06 – Répartition de la dotation en Licences et Masters

Présentation par Tanquy LEROY - Chargé de mission pour l'accréditation des Licences et des Masters 2022-2026 :

Le document 06.01 précise l'équilibre budgétaire, la synthèse d'heures du fichier maquette, la dotation et les transferts d'heures de chaque mention de Licences.

La dotation totale était de 95700 heures, 94671 heures ont été utilisées par les équipes pédagogiques.
Précision sur Langues étrangères appliquées, 1000 heures sont financées par le CDL.

L'équilibre budgétaire des Masters sera présenté à une prochaine CFVU.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 23 Vote 02 – Adoption	21	2	0	0

Fait à Lyon, le 20 avril 2022

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

